



# Hommage aux victimes de l'attentat survenu à Paris

publié le 07/01/2015

Conformément à la volonté du président de la République, la ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche demande à l'ensemble des personnels ainsi qu'à l'ensemble des élèves et étudiants de respecter, **jeudi 8 janvier à midi**, une minute de silence en **hommage aux victimes de l'attentat** survenu ce 7 janvier à Paris.

[www.educatio.gouv.fr](http://www.educatio.gouv.fr) 



Académie  
de Poitiers

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**